



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 mars 2023

Le vingt trois mars deux mil vingt-trois, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BAUD, régulièrement convoqué le seize mars deux mil vingt-trois, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Pascale GILLET, Maire de BAUD.

Etaients présents : Mme Pascale GILLET, M. Philippe ROBINO, Mme Martine LE LOIRE, M. Eugène LE PEIH, Mme Isabelle BOHELAY, Mme Catherine CADORET, M. Patrick GRIGNON, M. Yvon LE CLAINCHE, Mme Nelly LE HEN, Mme Marie-José LE GUENNEC, M. Franck TRULIN, Mme Marie-Yvonne ALLANO, M. Philippe LE VESSIER, Mme Elodie AUGUY, M. Maxime PASCO, Mme Magali ROBIC, Mme Séverine LE SAGER, M. Anthony LE HIR, Mme Maëlle L'HINGUERAT, M. Patrice LE PADELLEC, Mme Patricia LE DIAGON, M. Thierry LUCAS, Mme Nelly FOURQUET, Mme Sophie LE PALLEC, M. Gwenolé JAOUEN, Mme Emmanuelle BOURET, Mme Magali LOT.

Absents : M. Anthony LUCAS, M. Laurent HAMON

Procuration : M. Anthony LUCAS à Mme Catherine CADORET  
M. Laurent HAMON à M. Anthony LE HIR

Secrétaire de séance : Mme Sophie LE PALLEC

Objet : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET PRINCIPAL

Il est proposé au Conseil d'approuver le compte administratif 2022 du Budget Principal dont les principales caractéristiques sont données par le tableau de présentation de l'exécution budgétaire ci-dessous :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales	5 603 112.29 €	6 180 873.72 €	11 783 986.01 €
Titres de recettes émis	4 103 015.08 €	6 184 047.65 €	10 287 062.73 €
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales	5 603 112.29 €	6 180 873.72 €	11 783 986.01 €
Mandats émis	3 409 874.75 €	5 052 623.00 €	8 462 497.75 €
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022</b>			
Excédent	693 140.33 €	1 131 424.65 €	1 824 564.98 €
Déficit			

RÉSULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT (2021)			
Excédent	1 352 015.68 €	221 174.72 €	1 573 190.40 €
Déficit budget ASS	- 10 125.49 €	- 2 645.94 €	- 12 771.43 €
RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022			
Excédent	2 035 030.52 €	1 349 953.43 €	3 384 983.95 €
Déficit			

Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve à l'unanimité le compte administratif 2022 du budget Principal.

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,

Le Maire,



Pascale GILLET